

RAPPORT
CALCUL DES MILLIÈMES
DIVISION D'UN IMMEUBLE À BURTONVILLE

Le 17 aout 2020,

Je soussignée Valérie BERNES, géomètre-expert, dont les bureaux sont établis chemin de Grand-Halleux, 36 à 6692 Vielsalm, inscrite au Tableau des titulaires de la profession tenu par le Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO040572 et assermentée auprès du Tribunal de Première Instance de Marche-en-Famenne déclare avoir été mandatée par Monsieur Johan D'HOKER afin d'établir le calcul des millièmes d'un d'immeuble sis à Burtonville et cadastré commune la Vielsalm, 1^{ère} division, section C, n°492K.

Le bien sera divisé en 3 lots reprenant 2 appartements et une zone commune.

Afin de fixer la valeur respective de chaque partie, il a été tenu compte de :

- La superficie nette au sol,
- L'affectation,
- La situation,

Coefficients de pondération :

- Zone habitable = 1,00
- Grenier = 0,5
- Terrasse= 0,25
- Parking = 0,1
- Parking couvert= 0,2

Lot	Nature	Surface SIM	Coefficient de pondérations	Surface pondérée	Total des surfaces pondérées	Millièmes
LOT 1	SEJOUR	30,82	1	30,82	87,93	495
LOT 1	BUANDERIE	5,68	1	5,68		
LOT 1	SDB	5,68	1	5,68		
LOT 1	HALL	1,33	1	1,33		
LOT 1	CHAMBRE 1	14,85	1	14,85		
LOT 1	CHAMBRE 2	13,4	1	13,4		
LOT 1	HALL DE NUIT	1,91	1	1,91		
LOT 1	CHAMBRE 3	11,52	1	11,52		
LOT 1	HALL DE NUIT 2	2,74	1	2,74		
LOT 2	SEJOUR	30,82	1	30,82		
LOT 2	CAGE ESCALIER	1,69	1	1,69		
LOT 2	SDB	6,49	1	6,49		
LOT 2	HALL	3,77	1	3,77		
LOT 2	CHAMBRE 3	11,09	1	11,09		
LOT 2	CHAMBRE 1	15,26	1	15,26		
LOT 2	CHAMBRE 2	15,19	1	15,19		
LOT 2	HALL DE NUIT	5,35	1	5,35		

Total des surfaces pondérées = 177,59m² soit 1000 millièmes.

Dressé le 17-08-2020,

Valérie BERNES
Géomètre-expert immobilier